Propositions pour une recherche efficace dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 claude.touzet@univ-provence.fr – Janvier 2008

Le plan Alzheimer 2008-2012 préconise la création d'une agence de coopération scientifique fédérant les équipes de recherche en sciences du vivant, de la santé et des sciences humaines sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. L'objectif affiché est celui d'une fondation de coopération scientifique — avec notamment l'INSERM comme élément essentiel — qui fournira un « support souple et efficient ». Cette structure accompagnera les chercheurs dans leurs demandes de crédits auprès des financeurs publics et privés. L'évaluation des résultats tant au niveau des connaissances que de la valorisation sera également de la responsabilité de cette structure. Comme on aime bien le faire en France, un comité de sages — ici des experts internationaux — sous la présidence d'un directeur scientifique « incontestable » assurera l'animation scientifique permanente.

Un diagnostic exact de la situation, mais une solution inadaptée

La quête de souplesse et d'efficience passe par une nouvelle structure car ni l'Université, ni le CNRS, ni l'INSERM ne répondent à cette définition. Mais, la solution n'est pas l'empilement d'une nouvelle couche de décideurs (une "fondation de coopération scientifique") tout aussi "compétents" soient-ils!

La solution américaine en 2007

Les USA ont, dans le domaine de la recherche, quelques fleurons. Oak Ridge National Laboratory avec 4 200 chercheurs permanents pour un budget annuel de 1,2 milliards de dollars est LE laboratoire de recherche qui monte (http://www.ornl.gov). Son budget actuel est de l'ordre de grandeur de celui que nous devrions à terme déployer pour s'attaquer à une maladie qui coûte la bagatelle de 20 milliards d'euro par an aux Français. Oak Ridge National Laboratory (ORNL) dépend du gouvernement américain, précisément du département de l'Energy. Ses chercheurs travaillent donc pour l'Etat, mais ne sont pas fonctionnaires. En effet, ORNL est géré par UT-Battelle LLC pour le compte du Département de l'Energy. UT-Battelle est une entreprise privée au statut similaire à celui d'une SAS (ou SAS ou SA) française à but non lucratif. Elle est détenue à 50/50 par Battelle (une organisation à but non lucratif) et par l'Université du Tennessee. Ce statut d'entreprise privée autorise rapidité et flexibilité dans la prise de décision.

Les meilleurs talents dans les meilleures conditions...

- ORNL est le second mondial pour l'innovation (classement R&D 100 awards), derrière General Electrics corporation (310 000 employés et 2500 chercheurs).
- Des salaires en phase avec la compétence de chacun des chercheurs. Les meilleurs d'entre eux ont un salaire annuel brut de 250 000 \$US (l'équivalent d'un salaire net mensuel de 10 000 euro). Dans le même ordre d'idée, en 2007, afin de pouvoir attirer 50 des meilleurs chercheurs de la planète, UT-Battelle propose à chacun d'entre eux une prime d'arrivée de 200 000 \$US.
- Des moyens en phase avec les objectifs de la recherche. En 2007, 250 millions de \$US ont été investis pour construire l'ordinateur civil le plus puissant de la planète à ORNL (avec des fonds publics et privés). Le Spalliation Neutron Source, l'accélérateur de Neutrons le plus puissant du monde vient d'être inauguré (investissement de 1.4 milliards \$US). Autre exemple, 350 millions de \$US en provenance de fonds privés et publics sont investis aujourd'hui pour constuire 13 plateformes collaborative recherche/industrie dans 13 domaines différents.

Pas un dollar de plus!

Qu'ORNL soit un laboratoire de 1ère classe mondial ou un obscur centre de recherche ne coûte pas un dollar de plus au contribuable américain. Pourquoi ? Parce que les chercheurs trouvent leurs financements dans les appels d'offre qu'ils gagnent, et que leurs compétences attirent les capitaux privés et public ici plutôt qu'ailleurs. Les chercheurs qui perdent leurs financements, et qui ne savent pas se rebondir, sont après quelques mois (parfois années) licenciés pour raison économique.

Pouvons-nous transposer ce modèle en France, pour dynamiser la recherche du plan Alzheimer 2008-2012 ? Si oui, comment ?

- 1. Lancer un appel d'offre ayant pour objet la gestion de personnels et de moyens dans le cadre de la recherche autour de la maladie d'Alzheimer pour 5 ans (2008-2012).
- 2. Sélectionner la société (SAS/SA/SARL) qui proposera le meilleur projet pour favoriser les recherches. Cette SAS doit être détenue par 2 institutions du monde de la recherche à 50/50 ce qui oblige un accord des 2 actionnaires pour pouvoir remplacer le gérant par exemple.
- 3. Rémunérer cette SAS pour son travail de gestion.
- 4. Laisser cette SAS travailler, c'est à dire :
 - Recruter les meilleurs chercheurs, c'est à dire un appel à candidature mondial et une rémunération en phase avec celles proposées outre Atlantique. (Une SAS fixe elle-même la rémunération des personnels dès lors qu'elle respect les minima de la profession).
 - Encourager son personnel (chercheurs) à trouver ses financements (appels d'offres, brevets, etc.). (une SAS peut proposer des primes en fonction du montant des contrats ramenés par chacun des chercheurs).
 - Licencier les chercheurs et autres salariés qui ne sont pas les meilleurs (une SAS peut effectuer des licenciements économiques dès lors qu'une branche d'activité – un axe de recherche – n'est plus rentable).
 - Mettre en place des investissements pour offrir les meilleurs outils aux meilleurs chercheurs. Les fonds privés vont naturellement aux endroits où les chances de réussites sont les plus grandes... (une SAS est un interlocuteur rapide et efficace dans une négociation car la simple signature du DG l'engage).
- 5. Evaluer à l'issu du contrat le travail de gestion réalisé, *i.e.*, la qualité de la recherche produite ; tenir compte de l'expérience acquise pour améliorer le cahier des charges de l'appel d'offres Alzheimer 2013-2018.